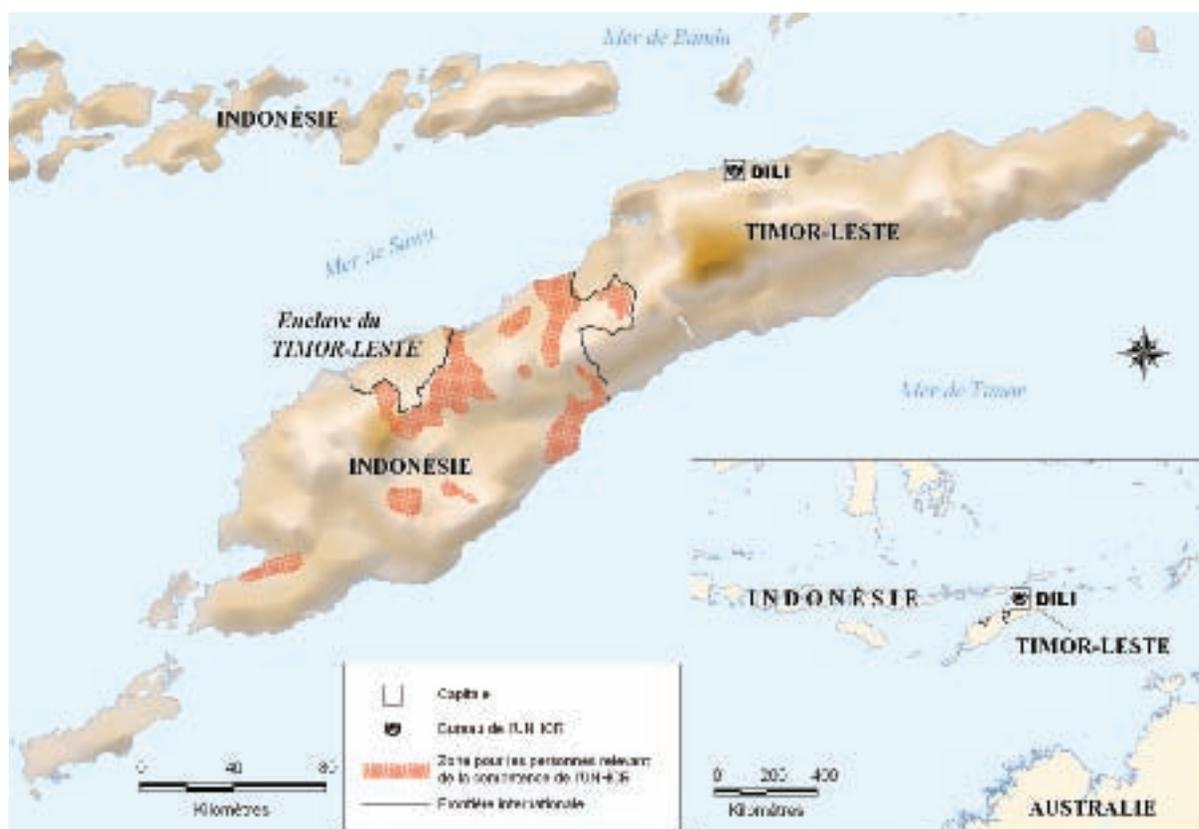


Indonésie



Principaux objectifs

En 2003, les objectifs de l'UNHCR étaient les suivants : promouvoir des solutions durables au sort des anciens réfugiés de Timor-Leste encore présents en Indonésie et faciliter leur mise en place par le biais d'un soutien au Gouvernement indonésien ; faciliter la recherche de solutions durables pour les enfants timorais de l'Est séparés de leur famille ; mettre en œuvre des procédures rapides et efficaces de détermination du statut de réfugié ; fournir une assistance adéquate, sous forme de soins et d'entretien, aux personnes dans le besoin et rechercher des solutions durables au sort des réfugiés reconnus comme tels ; améliorer la préparation des autorités aux situations d'urgence ; dispenser une formation sur les droits de l'homme et le droit des réfugiés pour prévenir les violations dans les régions indonésiennes les plus touchées par le conflit.

Impact

- Un peu plus de 450 réfugiés originaires de Timor-Leste ont été rapatriés au cours de l'année 2003, ce qui porte à plus de 225 000 le nombre total de rapatriements depuis octobre 1999.
- L'UNHCR a lancé une stratégie en cinq points destinée à promouvoir des solutions durables pour les Timorais de l'Est encore présents en Indonésie. Cette stratégie, qui a reçu l'aval des autorités indonésiennes et timoraises, prévoit la promotion du rapatriement librement consenti, l'acquisition de la citoyenneté ou l'intégration sur place pour ceux qui souhaitent rester et la fermeture des derniers camps.
- Afin de faciliter la fermeture de plusieurs camps près de la frontière avec Timor-Leste, où la situation était tendue, l'UNHCR a construit 870 habitations au Timor occidental à l'intention des anciens réfugiés est-timorais. De plus, environ 50 familles ont été réinstallées sur l'île de Sumba et 250 autres sur l'île de Flores.

- L'UNHCR a appuyé l'organisation de rencontres frontalières et de réunions de réconciliation (17 au total) entre Timor-Leste et l'Indonésie.
- Sur près de 4 500 cas recensés d'enfants est-timorais séparés de leur famille, seuls 385 dossiers restaient en suspens fin 2003 ; 661 dossiers ont été clos durant l'année et 35 enfants n'ont toujours pas été localisés.
- Le nombre de demandeurs d'asile qui s'adressent à la délégation de l'UNHCR en Indonésie a considérablement diminué. En 2003, plus de 300 personnes ont été réinstallées dans des pays tiers. À la fin de l'année, le nombre des dossiers en attente avait été réduit de 70 pour cent et n'était plus que de 68 (contre 9 000 en Malaisie)

Environnement opérationnel

Contexte

Cette année a été relativement difficile en raison des attentats, de l'impact de la guerre en Iraq sur la population locale et des problèmes de sécurité provoqués par des demandeurs d'asile déboutés. Plusieurs attentats à la bombe ont eu lieu à Djakarta. Le plus meurtrier est survenu le 5 août, lorsqu'une camionnette remplie d'explosifs et de jerrycans d'essence a explosé à l'hôtel Marriott, provoquant des dégâts considérables et faisant 12 morts et au moins 147 blessés. Selon les services de renseignement, la menace d'attentats terroristes est demeurée extrêmement élevée. Les menaces directes à l'encontre du personnel de l'UNHCR ont également été prises très au sérieux, des

demandeurs d'asile ayant tenté à plusieurs reprises de pénétrer de force dans le bureau de Djakarta et de s'infliger des blessures.

Le renforcement de l'activité militaire dans la province de Papouasie, ainsi que la rupture de l'accord de cessation des hostilités, suivie de l'instauration de la loi martiale, dans la province d'Aceh, ont entraîné une détérioration de la situation des droits de l'homme dans ces deux provinces. Après la reprise des opérations militaires à Aceh, des milliers d'habitants ont fui en Malaisie. Beaucoup d'entre eux ont sollicité l'assistance de la délégation de l'UNHCR à Kuala Lumpur.

Contraintes

Le maintien de la phase de sécurité V au Timor occidental a limité la capacité de l'UNHCR et d'autres organisations à poursuivre les activités de restitution des enfants séparés à leurs familles, de rapatriement librement consenti, de recensement et d'installation sur place. Malgré ces contraintes, l'UNHCR a entrepris des missions mensuelles, limitées dans le temps, pour appuyer ses programmes au Timor occidental.

À Djakarta, comme dans d'autres bureaux de la région, les problèmes de sécurité sont devenus de plus en plus préoccupants. L'attentat à l'hôtel Marriott et les multiples menaces proférées par des demandeurs d'asile à l'encontre du personnel de l'UNHCR ont contraint ce dernier à renforcer ses mesures de sécurité. Un commissaire de la police diplomatique a été détaché auprès de l'UNHCR pour renforcer la communication avec la police locale.

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Principale origine/ Type de population	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	% femmes	% < 18 ans
Timor-Leste	16 176	16 176	-	-

Revenus et dépenses (dollars E.-U.) Budget-programme annuel

Budget révisé	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
7 960 754	790 637	6 552 974	7 343 611	7 343 611

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements. Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des dépenses au Siège.

Pour faciliter la réinsertion des rapatriés dans leur pays d'origine, l'UNHCR a mené différentes activités et leur a notamment distribué des matériaux de construction. *UNHCR/P. Stromberg*



Indonésie

Financement

Des fonds suffisants ont été alloués au programme, de sorte que l'Organisation a été en mesure de mener les activités prévues.

Réalisations et impact

Protection et solutions

En 2003, 196 personnes ont sollicité la protection de l'UNHCR. Ce chiffre marque une légère progression par rapport à l'année précédente (120 personnes en 2002), mais n'a rien de comparable avec celui de 2001, où 2 500 demandes d'asile avaient été déposées. Cette baisse globale est largement attribuable aux mesures draconiennes mises en place par les autorités australiennes pour limiter l'immigration, ainsi qu'à la chute du régime taliban en Afghanistan et du parti Baas en Iraq. Le nombre relativement faible des demandeurs d'asile a permis à l'UNHCR de réduire le volume des dossiers en souffrance, qui est passé de 806 à 240 en 2002, puis à 68 en 2003. Au cours de l'année, 314 réfugiés ont été réinstallés dans d'autres pays. Bien que de nombreux autres dossiers aient été soumis aux pays de réinstallation, ils attendent le feu vert des services de sécurité ou la clarification des liens familiaux. Fin 2003, il restait 233 réfugiés reconnus comme tels en Indonésie.

La guerre en Iraq et les troubles qui ont suivi ont conduit l'UNHCR à déclarer que tous les réfugiés irakiens nécessitaient une protection temporaire. Cette décision a été communiquée au Gouvernement indonésien qui, dans un geste de solidarité extrêmement bienvenu, a exprimé un soutien sans réserve. Il n'y a donc eu aucune expulsion ni menace d'expulsion à l'encontre d'Iraquiens ou d'Afghans. Compte tenu de la détérioration des conditions de sécurité dans certaines régions d'Afghanistan, l'UNHCR réexaminera en 2004 les dossiers des demandeurs d'asile afghans déboutés.

Malgré l'application de la clause de cessation, qui a mis fin au statut de réfugié des Timorais de l'Est ayant fui les violences en 1999, et malgré le soutien de l'UNHCR au rapatriement librement consenti, les anciens réfugiés semblent de plus en plus réticents à rentrer chez eux. Selon l'UNHCR, la majorité des 28 000 Timorais de l'Est (soit 9 805 familles) encore présents au Timor occidental en début d'année hésitaient à rentrer en raison de la pénurie d'emplois et de possibilités d'éducation à Timor-Leste, par le coût élevé de la vie par rapport à l'Indonésie ou par le fait qu'eux-mêmes ou des membres de leur famille touchaient un salaire ou une pension du Gouvernement indonésien.

Le 5 mai 2003, un décret présidentiel a été pris concernant les ressortissants de l'ancienne province du Timor oriental. Ce décret permet aux anciens réfugiés est-timorais soit d'être « recensés » comme citoyens indonésiens de jure, soit de rester en tant que citoyens de Timor-Leste dotés de permis de séjour en règle. Le « recensement » entraînant l'émission des documents adéquats, il permet dans la pratique de jouir des mêmes droits que les citoyens indonésiens. L'UNHCR a surveillé cette opération, coproduit une brochure d'information et participé à la formation des fonctionnaires chargés du processus de recensement. Celui-ci a débuté à la mi-août. Fin 2003, plus de 99 pour cent des Timorais de l'Est présents au Timor occidental avaient été recensés et avaient opté pour la nationalité indonésienne.

Activités et assistance

Abris / autres infrastructures : l'UNHCR a construit des maisons et des trous de sonde pour permettre le relogement des familles d'anciens réfugiés (50 à Sumba, 20 à Oebelo et 850 dans le district de Belu, au Timor occidental). De plus, six projets ont été mis en œuvre pour l'eau et l'assainissement, la fourniture de six bateaux de pêche et la réhabilitation de structures scolaires et médicales. Ces projets communautaires ont bénéficié non seulement aux anciens réfugiés, mais également aux communautés locales du Timor occidental.

Appui opérationnel (aux partenaires) : deux centres pour réfugiés ont été créés début 2003, l'un à Cisarua et l'autre à Djakarta (lequel a fermé en décembre 2003). Ces centres ont été équipés d'ordinateurs et d'imprimantes destinés aux activités pédagogiques d'autoprise en charge. En 2003, l'UNHCR a recruté trois VNU, dont deux affectés au projet d'installation sur place et un chargé de la gestion de la base de données sur les enfants séparés.

Assistance juridique : des ONG nationales du Timor occidental ont distribué 17 500 brochures dans le cadre de la campagne de « recensement » des anciens réfugiés. Une équipe d'interprètes/traducteurs (4 à plein temps et 10 à temps partiel) a été embauchée pour faciliter le processus de DSR et de réinstallation.

Besoins domestiques : 50 colis de produits de première nécessité ont été distribués aux familles d'anciens réfugiés est-timorais réinstallées sur l'île de Sumba.

Éducation : l'UNHCR a organisé des formations sur le tas pour les enseignants (dont 50 pour cent de femmes), ainsi que des cours d'anglais et d'informatique pour 143 réfugiés (dont 89 femmes). D'autres formations professionnelles

ont été dispensées à 128 réfugiés (dont 37 femmes). 30 enfants (dont seulement 8 ont pu terminer l'année) ont fréquenté les écoles primaires publiques et 180 autres (dont 86 filles) ont suivi un enseignement parallèle.

Santé / nutrition : à Atambua, au Timor occidental, 26 demandeurs d'asile ont reçu une aide alimentaire et médicale de base pendant trois mois. À Djakarta, l'UNHCR a effectué 2 902 consultations médicales auprès des réfugiés et des demandeurs d'asile. Au total, 76 personnes ont été hospitalisées au cours de l'année.

Services communautaires : l'UNHCR a soutenu les efforts qui ont permis de régler les dossiers de 661 enfants séparés. Un plan d'action basé sur les cinq engagements du Haut-Commissariat envers les femmes réfugiées a été lancé. Il prévoit notamment la désignation de 27 représentantes des réfugiées, la distribution de cartes d'identité aux femmes, le renforcement de l'aide médicale et psychologique aux personnes vulnérables, la traduction des Principes directeurs relatifs à la violence sexuelle ou liée à l'appartenance sexuelle et du Code de conduite en bahasa Indonesia, l'organisation d'entretiens séparés pour les femmes et des évaluations à domicile réalisées par des assistantes sociales. Au total, 89 réfugiées ont participé à des activités sociales et thérapeutiques telles que des ateliers sur l'égalité des sexes et les violences sexuelles et des cours de couture, d'artisanat et de broderie. 41 pour cent des responsables représentant les réfugiés étaient de sexe féminin. Un système a également été mis en place pour orienter les victimes de violences sexuelles et sexistes. À Djakarta, le nombre de réfugiés bénéficiant d'une indemnité de subsistance est passé de 238 en janvier à 176 en août et 89 en décembre 2003. L'indemnité mensuelle a été augmentée en août, du fait de l'inflation et de la hausse du coût de la vie qu'elle a engendrée. Au total, 1 314 paquets de protections périodiques ont été distribués aux jeunes et filles et aux femmes réfugiées. Par ailleurs, 134 personnes ont bénéficié d'une aide socio-psychologique.

Transport / logistique : une aide alimentaire a été fournie aux familles d'anciens réfugiés qui attendaient d'être réinstallées sur l'île de Sumba. Les réfugiés s'appêtant à être réinstallés ont reçu une bourse de 25 dollars E.-U. par chef de famille et de 12,5 dollars E.-U. par personne à charge.

Organisation et mise en œuvre

Gestion

En 2003, l'UNHCR disposait de deux bureaux en Indonésie : le Bureau régional de Djakarta et une présence temporaire à Kupang, au Timor occidental. Le bureau de Kupang était géré par des collaborateurs nationaux. Le bureau régional appuie les activités de l'UNHCR à Timor-Leste, à Singapour, en Malaisie, aux Philippines et à Brunéi-Darussalam. Au total, 33 collaborateurs ont travaillé en Indonésie en 2003 : 11 fonctionnaires expatriés, 20 collaborateurs nationaux et deux VNU. L'UNHCR a également fait appel aux services de deux consultants.

Collaboration avec les partenaires

En 2003, l'UNHCR a collaboré avec sept partenaires d'exécution, dont deux assuraient des services auprès des réfugiés urbains, tandis que les cinq autres étaient chargés des enfants séparés et de l'intégration sur place des anciens réfugiés est-timorais. L'UNHCR a également obtenu l'appui du BSP/ONU, du PNUD et des VNU, par le biais d'un échange de lettres, pour la gestion des situations d'urgence, le projet d'intégration sur place au Timor occidental ainsi que le programme d'aide aux enfants séparés. En tant que membre du mécanisme de coordination des Nations Unies, l'UNHCR a régulièrement participé à des réunions. L'Organisation et l'OIM ont traité les dossiers des demandeurs d'asile et des réfugiés individuels en étroite collaboration. La coopération a continué de s'améliorer avec le Gouvernement indonésien et le Secrétariat de l'ASEAN concernant la formation à la gestion des situations d'urgence.

Évaluation générale

L'insécurité posait toujours un problème majeur, tant pour le personnel que pour les opérations de l'UNHCR en Indonésie ; cela sera sans doute encore le cas en 2004. L'une des actions les plus significatives entreprises en 2003 a été l'élaboration d'un projet de stratégie globale destinée à soutenir le Gouvernement dans la mise en œuvre de solutions durables pour les Timorais de l'Est. Au cours de l'année, l'UNHCR a réduit le nombre des anciens réfugiés à la recherche d'une solution durable, des demandes d'asile en souffrance et des cas d'enfants séparés non résolus. Le bureau de Djakarta a ainsi pu réduire son personnel de protection et aider le bureau de Kuala Lumpur à faire face à une crise qui s'amplifiait.

D'ici la fin 2004, l'UNHCR espère que la plupart des dossiers d'enfants séparés seront clos. L'Organisation entend continuer à promouvoir l'intégration des anciens réfugiés est-timorais au Timor occidental, y compris leur accession officielle à la citoyenneté indonésienne.

En collaboration avec le Centre régional de formation à la gestion des situations d'urgence (Centre d'urgence) implanté à Tokyo, l'UNHCR a continué à appuyer les initiatives de gestion et de préparation des situations d'urgence dans la région. Trois ateliers régionaux liés à la préparation aux situations d'urgence se sont tenus cette année à Djakarta.

Ces activités ont été hautement appréciées par les gouvernements de la région et l'UNHCR s'est efforcé d'améliorer la coopération avec le Comité de gestion des catastrophes de l'ASEAN. L'objectif de l'Organisation est de se retirer progressivement de ce secteur d'ici la fin 2005. D'ici là, elle entend persuader les organisations et les institutions régionales de se doter de programmes de gestion des catastrophes similaires au sien.

Bureau

Djakarta

Partenaires

ONG

Bangun Mitra Sejati

Dinas Pemukiman dan Prasarana Wilayah

Dinas Tenaga Kerja dan Transmigrasi

Jesuit Refugee Services Indonesia

KOREM

OXFAM

Société indonésienne de la Croix-Rouge

Autres

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (BSP/ONU)

Comité de gestion des catastrophes de l'ASEAN

PNUD

VNU

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours		Projets des années précédentes	
	Budget-programme annuel	notes	Budgets-programmes annuel et supplémentaire	notes
Protection, suivi et coordination	401 013		7 295	
Abris / autres infrastructures	126 324		12 054	
Appui opérationnel (aux partenaires)	303 044		8 354	
Assistance juridique	35 435		5 331	
Besoins domestiques	120 458		14 541	
Education	455 203		508 461	
Santé / nutrition	303 857		21 691	
Services communautaires	1 331 156		61 049	
Transport / logistique	19 282		3 598	
Comptes transitoires	684		0	
Versements aux partenaires d'exécution	1 974 086		(533 156)	
Sous-total opérationnel	5 070 542		109 218	
Appui au programme	2 089 016		2 942	
Sous-total décaissements / livraisons	7 159 558	(3)	112 160	(5)
Engagements non liquidés	184 053	(3)	0	(5)
Total	7 343 611	(1) (3)	112 160	
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	5 017 620		114 647	
Reports reçus	3 043 534		647 803	
Solde	1 974 086		(533 156)	
Dû au 1er janvier	0		734 659	
Remboursé à l'UNHCR	0		221 127	
Ajustement des monnaies	0		19 624	
Dû au 31 décembre	1 974 086		0	
Engagements non liquidés				
Dû au 1er janvier	0		263 622	(5)
Engagements nouveaux	7 343 611	(1)	0	
Décaissements	7 159 558	(3)	112 160	(5)
Annulations	0		151 462	(5)
Dû au 31 décembre	184 053	(3)	0	(5)

Chiffres renvoyant aux comptes officiels:

(1) Annexe à l'Etat 1

(3) Liste 3

(5) Liste 5